



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



DOCUMENT COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/34/192/Add.2
4 décembre 1979

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 46 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA
SECURITE INTERNATIONALE

Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats

Rapport du Secrétaire général

Additif

La réponse reçue de la Tchécoslovaquie figure à l'additif 2 au rapport du Secrétaire général concernant l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (A/34/193/Add.2).
